

## Communiqué de presse

Assemblée générale de la Chambre valaisanne de tourisme

### **Une année touristique solide, la CVT engagée pour l'avenir du tourisme valaisan**

**Martigny (VS) – Réunie hier au Parc Barryland à Martigny, la Chambre valaisanne de tourisme (CVT) fait le bilan de l'année 2025 et trace les perspectives pour 2026, dans un contexte contrasté entre une bonne fréquentation générale des destinations et des challenges marqués pour de nombreux acteurs du tourisme.**

#### **Une année touristique 2025 solide**

Le tourisme valaisan confirme sa solidité. Avec 4,53 millions de nuitées hôtelières enregistrées en 2025, soit une hausse de +2,2% par rapport à 2024, le Valais s'affirme comme la quatrième région touristique de Suisse. Les nuitées commerciales totales atteignent 9,6 millions (+4,6%), témoignant de la vitalité de l'ensemble des formes d'hébergement. Les bains thermaux ont accueilli 1,2 million d'entrées (+9,3%) et les remontées mécaniques ont enregistré 10 millions de journées-skieurs.

L'été a bénéficié de conditions favorables, rythmé par des événements d'envergure internationale dont les Championnats du monde Mountain Bike UCI, accueillis pour la première fois en Valais. Cette dynamique positive ne doit pas occulter les défis : l'effritement progressif de la clientèle domestique, les contrastes entre destinations, et les événements naturels dramatiques — dont l'effondrement du glacier ayant détruit le village de Blatten — rappellent la nécessité d'une approche résiliente et différenciée.

#### **Une année de mouvement et de positionnement pour la Chambre**

Cette Assemblée générale marque la conclusion de la première année de mandat de Virginie Gaspoz à la tête de la CVT, élue en mars 2025 avec une vision claire : « *La CVT est là pour vous, pour un tourisme fort, durable et innovant.* » Ce premier mandat a été placé sous le signe de l'écoute et du dialogue avec les acteurs du terrain, dans un contexte particulièrement éprouvant pour la branche et pour l'ensemble de la communauté valaisanne.

Face aux événements dramatiques qui ont marqué le canton, également en ce début d'année 2026, la CVT a choisi une posture de responsabilité et de mesure. La Présidente le souligne : « *Notre rôle est d'accompagner les acteurs du tourisme avec pragmatisme et équilibre, en défendant leurs intérêts sans perdre de vue les réalités humaines et environnementales qui façonnent notre canton.* »

L'année 2025 a également été marquée par une refonte de la gouvernance institutionnelle — révision des statuts, nomination d'une nouvelle Vice-présidente en la personne de Lara Berra, renouvellement partiel du Comité — et par une communication entièrement repensée au service des membres, portée visuellement par un nouveau logo et un site internet adapté.

L'Assemblée générale marque le départ du Vice-président Urs Zurbriggen après six années au sein du Comité. Représentant des bains thermaux, il cède sa place à Jens Grichting.

#### **Des actions concrètes pour défendre la branche**

La CVT a activement représenté les intérêts du tourisme valaisan auprès des autorités cantonales et fédérales. En collaboration avec Valais/Wallis Promotion et un groupe d'experts, elle a ainsi élaboré avec le DEF une feuille de route commune pour orienter le développement du tourisme 4 saisons en Valais, articulée autour de dix mesures prioritaires. Le Groupe tourisme du Grand Conseil, relancé avec plus de 40 députés,

constitue quant à lui un relais stratégique précieux pour faire entendre la voix de la branche au niveau législatif cantonal.

La CVT s'est également mobilisée aux côtés de l'Association Campings Valais Wallis, à la suite de la fermeture soudaine du camping d'Arolla en pleine saison estivale. Elle a soutenu la demande d'une politique cantonale active pour maintenir et développer cette offre d'hébergement essentielle, et continuera d'appuyer ses membres dans leurs démarches auprès des autorités.

### **Perspectives 2026 : stratégie cantonale et ambition collective**

L'année 2026 sera importante pour l'avenir du tourisme valaisan, lequel doit se doter formellement de lignes stratégiques suprarégionales. « Les besoins du secteur touristique doivent être clairs et peser dans la balance au moment d'examiner le maintien ou le développement de projets, par exemple en matière d'aménagement du territoire », comme l'a rappelé la Présidente. La CVT pilotera le processus participatif visant à doter le canton d'une stratégie touristique ambitieuse et partagée à l'horizon 2030, rassemblant l'ensemble des acteurs autour d'une vision commune intégrant innovation, durabilité et diversification de l'offre sur quatre saisons.

En parallèle, sous la conduite de sa secrétaire générale, la Chambre concentrera également ses efforts sur l'accompagnement du développement d'expériences vélo et VTT, la transition numérique et la coordination entre destinations et partenaires économiques. La défense des intérêts du secteur touristique restera naturellement aussi au cœur des priorités, en fonction des besoins et de l'actualité.

### **Prises de position politiques : défendre les conditions-cadres du tourisme**

À ce titre, et face à deux objets prochainement soumis en votation aux conséquences directes pour le secteur, la CVT prend position et recommande leur rejet :

- **Non à l'initiative pour une Suisse à 10 millions d'habitants.** Le tourisme valaisan repose sur l'ouverture : le canton accueille des visiteurs de plus de 80 nationalités et dépend structurellement de la main-d'œuvre étrangère pour ses pics saisonniers. Des restrictions à la mobilité des personnes affaibliraient durablement la compétitivité des destinations valaisannes et menaceraient les quelque 15'000 emplois que génère le secteur. La CVT invite ainsi à rejeter l'initiative.
- **Non à l'initiative sur le salaire minimum.** Si la branche touristique est profondément attachée à la juste rémunération de ses collaborateurs, la CVT rappelle que des garanties salariales existent déjà au travers des conventions collectives de travail, mieux adaptées aux réalités de chaque secteur et région qu'un seuil uniforme fixé par l'État. Concrètement, un salaire minimum légal risque d'inciter des jeunes à abandonner leur formation et de niveler les salaires par le bas. La CVT recommande donc de rejeter cette initiative.

### **Contacts**

- Virginie Gaspoz, Présidente, [virginie.gaspoz@tourismevs.ch](mailto:virginie.gaspoz@tourismevs.ch), 079/429.91.77
- Céline Aymon Fournier, Secrétaire générale, [celine.aymonfournier@tourismevs.ch](mailto:celine.aymonfournier@tourismevs.ch), 079/292.77.50

Sion, le 20 mai 2026

### **Chambre valaisanne de tourisme**